

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2025

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 21 août 2025, sous la présidence de son maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

**PRÉSENTS** : Mmes Valérie ADEMA, Sylvie MARTIN, Marie-Agnès ROSSIGNOL.  
MM. Laurent BERNARD, Jean-Louis FUGAIRON, Marc LOISON, Alain MAYODON, Alain PIBOULEAU, René ROQUES.

**ABSENTS** : Mme Isabelle GUERY a donné procuration à Mme Marie-Agnès ROSSIGNOL.  
Mme Géraldine GAU a donné procuration à Mme Sylvie MARTIN.  
Mmes Sandrine BRINGAY, Hélène ROUZAUD et Sonia TRINCARD.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Monsieur Jean-Louis FUGAIRON.

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2025 8 04

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| Nombre de conseillers en exercice | 15 |
| Présents                          | 9  |
| Procurations                      | 2  |
| Votants                           | 11 |

**OBJET** : STATION DE SKI « AX 3 DOMAINES » - APPROBATION D'UNE  
MODIFICATION DES TARIFS – SAISON ESTIVALE 2025 ET SAISON  
HIVERNALE 2025 / 2026.

M. Le Maire étant Président de la Savasem, il ne participera ni au vote ni au débat.

M. Pibouleau, en tant que 1<sup>er</sup> adjoint rappelle au conseil municipal que jusqu'à cet été inclus, les titulaires d'un forfait saison hiver bénéficiaient du forfait saison piéton intégré, et d'une remise de 50% sur le forfait VTT journée ou saison. Cela ne concerne que les forfaits saisons ski "plein tarif" ou promo de notre vente en ligne, hors forfaits moniteurs, CCHA, ski clubs et mairies.

Il est proposé cette année de faire évoluer cet élément précité. Ainsi, cette année, dès la vente du forfait saison hiver 25/26 qui commencera le 9 septembre, M. Pibouleau soumet au Conseil de proposer une option qui intègre l'été, avec l'accès été 2026 VTT et piéton.

Il est ainsi proposé cette extension en option à 45€ sur le forfait Ax 3 Domaines, et à 70€ pour le forfait multi stations (adulte et juniors).

## FORFAITS SAISON AX 3 DOMAINES

|                                        | TARIF SUPER PROMO<br>du 09/09 au<br>16/10/2025 | TARIF PROMO<br>du 17/10 au<br>18/11/25 | TARIF PUBLIC<br>à partir du<br>18/11/25 |
|----------------------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------|
| Adulte                                 | 498,00 €                                       | 596,00 €                               | 710,00 €                                |
| Réduit*                                | 435,00 €                                       | 521,00 €                               | 620,00 €                                |
| Adulte<br>Famille**                    | -                                              | 536,40 €                               | 639,00 €                                |
| Junior<br>Famille**                    | -                                              | 468,90 €                               | 558,00 €                                |
| Extension<br>Eté                       | 45 € (pass saison été et VTT)                  |                                        |                                         |
| Saison<br>Privilège***<br>Tarif unique | -                                              | 263,00€                                | 292,00€                                 |

## FORFAITS SAISON MULTISTATION Ascou - Ax - Guzet - Monts d'Olmes

|                     | TARIF SUPER PROMO<br>du 10/09 au<br>07/10/2025 | TARIF PROMO<br>du 08/10 au<br>18/11/25 | TARIF PUBLIC<br>à partir du<br>19/11/25 |
|---------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------|
| Adulte              | 532,00 €                                       | 638,00 €                               | 760,00 €                                |
| Réduit*             | 469,00 €                                       | 562,00 €                               | 670,00 €                                |
| Adulte<br>Famille** | -                                              | 574,20 €                               | 684,00 €                                |
| Junior<br>Famille** | -                                              | 574,20 €                               | 603,00 €                                |
| Extension<br>Eté    | 70€ (pass saison été et VTT)                   |                                        |                                         |

### \*FORFAITS REDUITS

Junior : 5 à 17 ans sur présentation d'un justificatif d'âge

Etudiant : Justificatif de scolarité 25/26 obligatoire - Max 29 ans

Sénior : 65 à 74 ans sur présentation d'un justificatif d'âge



**\*FORFAITS OFFERTS**

Vermeil : plus de 75 ans sur présentation d'un justificatif d'âge

**\*\*TARIF FAMILLE**

A partir de 4 personnes payantes minimum  
Sur la base de 2 juniors minimum et 2 adultes maximum - Les forfaits doivent  
être de même durée

**\*\*\*PRIVILEGE**

Forfait saison valable de l'ouverture à la fermeture de la station  
uniquement du lundi au vendredi hors vacances scolaires toutes zones

Les autres tarifs votés par délibérations n°2025 6 16 en date du 16 juillet 2025 restent inchangés.

Monsieur Pibouleau demande au conseil municipal de valider les tarifs proposés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide

**Article 1** : De refuser la modification des tarifs proposée pour la saison estivale 2025 et la saison hivernale 2025 / 2026 intégrant une option à 45€ sur le forfait Ax 3 Domaines, et une autre à 70€ pour le forfait multi stations (adulte et juniors).

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de TOULOUSE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, à l'adresse suivante : 68 rue Raymond IV, 31068 TOULOUSE cedex 7 ; ou de manière dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit

Pour copie conforme – au registre sont les signatures  
Ax-les-Thermes, le 28 août 2025

Le maire  
Dominique FOURCADE

Le secrétaire de séance  
Jean-Louis FUGAIRON

